

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2022

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.  
Absents excusés : Alain DUCRAY, Pauline CARRON

\*\*\*\*\*

### **SDIS**

Présentation du dossier Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) avec le recensement des hydrants et des points d'eau ainsi que la cartographie associée de la commune.

Dans un premier temps, la municipalité valide la convention d'accès au logiciel de la DECI du SDIS de l'Allier.

Le reste du dossier sera traité lors d'une prochaine réunion.

### **MAM – Gîte**

Le dossier d'appel d'offre est clos.

L'architecte est en charge de l'étude des dossiers. Ceux-ci seront présentés à la commission bâtiments.

### **Espace de FROMENT**

Le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de maintenance du système de ventilation de la salle.

Des devis sont en cours.

### **La Réunion des Délices**

Une rencontre est prévue avec les gérants pour faire le point sur les 6 premiers mois de convention.

### **Communauté des communes Pays de Lapalisse**

Le conseil municipal valide l'avenant n°22 du rapport final de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la communauté de communes « Pays de Lapalisse ».

### **PLUI**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2022 sur l'avancée des travaux du PLUI, notamment au niveau des perspectives de développement. Il est préconisé de prioriser les logements vacants et de réhabiliter les bâtiments agricoles dans la mesure où ceux-ci n'ont plus de vocation agricole.

### **SDE03**

Le Maire fait un compte-rendu de la réunion sur l'énergie tenue à Bayet réunissant l'ensemble des élus avec la présentation de projets d'investissements pour réduire la charge énergétique des communes.

Le conseil municipal évoque l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'atelier communal du centre bourg, afin de permettre à terme une autoconsommation électrique des bâtiments communaux.

### **Logement communal MAGNET**

Pose de laine de verre sur la dalle à l'intérieur du garage afin d'isoler le bâtiment d'habitation. L'installation et le branchement d'une cuve à fuel ainsi que le nettoyage de la chaudière ont été réalisés.